



L.A.P.E. LORRAINE

(Association des Lieux d'Accueil Parents-Enfants de Lorraine)

Rapport Moral année 2021

1. Les locaux

Notre siège social est toujours au 89 bis rue Pasteur à Pont-à-Mousson. Nous y sommes toujours accueillis à titre gracieux par le CCAS de la ville, dans les locaux du Lieu d'Accueil Enfants-Parents : « Petit Prince » ; nous remercions vivement la ville de Pont-à-Mousson pour son engagement renouvelé à nos côtés.

2. Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration s'est réuni 6 fois dans l'année. Il est constitué de 11 membres, qu'ils soient remerciés pour leur investissement.

Les membres du bureau :

- Sylvie LOGELIN, cadre de formation à l'I.R.T.S. de Lorraine, présidente,
- Bernadette MACE, retraitée, vice-présidente,
- Dominique PADOIN, accueillante à « La Ribambelle » et à « La Farandole » de Creutzwald, secrétaire,
- Odile ZAMBONI-ROY, accueillante à « l'Hirondelle » de Mont Saint Martin et à « Lape'tite Maison » à Longuyon, secrétaire adjointe,
- Crystèle CROCE, Educatrice de Jeunes Enfants, formatrice, consultante, trésorière,
- Autres membres du C.A. : Véronique DIAN, Béatrice LOQUAIS, Suzel MAILLARD, Séverine NOVAK, Jamal EL-HALLA et Patricia BULIC.

Les sortants : un tiers du C.A. est renouvelable tous les 3 ans ; cette année, 3 personnes sont sortantes : Crystèle CROCE, Suzel MAILLARD, Bernadette MACE qui se représentent toutes les trois. Le Conseil d'Administration joue un rôle clef dans la préparation des journées de réflexion (choix des thèmes, élaboration des contenus de journées) et nous avons plus que jamais besoin, comme chaque année, de forces vives et renouvelées.

Appel aux nouvelles candidatures : l'engagement associatif représente une force pour notre réseau, il est vital que cela se poursuive afin de conserver une légitimité acquise progressivement auprès des financeurs, avec une représentation régionale, comme nous pouvons le souligner chaque année.

3. Les adhésions en 2021

33 adhérents au titre de personnes morales (31 l'an dernier) qui représentent 44 lieux (41 l'an dernier) et qui se répartissent comme suit :

- 7 adhésions dans les Vosges (qui représentent 11 lieux dont 2 du Conseil Départemental)
- 10 adhésions en Meurthe et Moselle (qui représentent 13 lieux)
- 13 adhésions en Moselle (qui représentent 17 lieux)
- 3 adhésions en Meuse (qui représentent 3 lieux)

Remarque : à ce jour, l'association L.A.P.E. Lorraine a répertorié 65 Lieux d'Accueil Enfants-Parents différents existants en région Lorraine (ces lieux ont été identifiés par les C.A.F. ou se sont fait connaître directement) et nous envoyons les invitations aux journées, à tous ces lieux.

Appel aux adhésions :

Peuvent adhérer, à titre de personne morale, tout lieu qui répond aux critères suivants :

- Accueil d'enfants accompagnés d'un parent ou substitut parental majeur (assistante maternelle, grand parent, etc....) qui reste dans le lieu pendant tout le temps de l'accueil,
- Lieu respectant confidentialité et discrétion absolue sur les accueillis, vis-à-vis des institutions et des professionnels sociaux, médicaux, éducatifs, mandatés ou non,
- Lieu pratiquant une supervision menée par une personne qualifiée,
- Les responsables et les accueillants du lieu s'engagent à travailler dans le cadre de la Charte des Accueillants, élaborée par l'association L.A.P.E. Lorraine, et à signer cette charte.

Le bureau de l'association est en charge d'apprécier, après lecture du projet des lieux demandeurs, le bien-fondé de la demande. Nous attirons votre attention sur la rigueur nécessaire à la démarche d'adhésion (paiement et dossier complet) ; nous souhaiterions une certaine vigilance des accueillants sur cette question. Nous remercions la grande patience des membres du bureau qui relancent avec ténacité les lieux qui nous fournissent des dossiers incomplets. Nous en profitons pour rappeler que nous sommes tous bénévoles dans ce réseau et que les dossiers complets nous facilitent la tâche.

Nous comptons **20 adhérents** au titre de personnes physiques (22 en 2020).

Peuvent adhérer, à titre de personne physique, toute personne faisant partie ou non d'un nouveau projet, d'un lieu en fonctionnement, ou intéressée par les objectifs de l'association. Nous rappelons que cette adhésion a aussi valeur d'engagement et d'encouragement à l'égard du travail du réseau.

Les tarifs de cotisation varient peu d'une année à l'autre et nous n'avons pas décidé d'augmenter cette année.

- 55 € par personne morale et 90 € pour les adhérents qui représentent plusieurs L.A.E.P. (plus un tarif spécifique pour le Conseil Départemental des Vosges qui nous finance au titre de l'adhésion des ses lieux).
- 20 € par personne physique

Rappel : un accueillant peut-être adhérent au titre de personne physique même si son lieu est adhérent au titre de personne morale.

Nous rappelons qu'un paiement de 25 € a été demandé aux personnes qui participent à nos journées et qui ne sont pas adhérentes (pour les journées en présentiel). Ces contributions alimentent financièrement notre projet qui se veut exigeant et ambitieux du point de vue des contenus de journées que nous proposons.

4. Le projet associatif

Dans la continuité des objectifs initiaux, l'association a pour projet de :

- Mettre en réseau les lieux d'accueil parents-enfants existants et en projet dans notre région,
- Mener une réflexion sur l'éthique des lieux et la pratique de l'accueillant,
- Mener une réflexion sur l'accueil des familles dans leurs différences culturelles,
- Mener une réflexion sur le soutien à la parentalité,

- Promouvoir la reconnaissance des Lieux d'Accueil Enfants-Parents.

L'association poursuit un but non lucratif.

5. Les points positifs

Notre nouveau site rencontre un très vif succès, il est très fréquenté. Pour mieux répondre aux demandes de comptes-rendus, nous avons rendu plus visible leur accès sur le site et ouvert un grand chantier qui donne accès à l'ensemble de nos comptes-rendus depuis la création de notre association en ligne.

Notre collaboration avec le réseau national, porté par l'association « le Furet », auquel nous sommes liés par une convention depuis 2018, nous a permis de diffuser nos actualités mais aussi de partager autour de la vie des lieux sur le plan national. Il est l'interface entre les LAEP, au plan national et les instances nationales décisionnelles.

La fréquentation de nos journées, malgré le contexte pandémique, et alors que nous avons organisé trois journées en présentiel, est le signe du besoin de confrontation des pratiques professionnelles des accueillants. Les évaluations qualitatives démontrent combien ces journées sont nécessaires et productives.

L'augmentation des formations d'accueillants est la conséquence du report de certaines formations dues à la pandémie mais reste aussi le signe de la reconnaissance de leur qualité.

Notre réseau est donc bien vivant et est resté actif. Les réunions de travail qui ont pu être réalisées ont été investies par les professionnels.

Nous avons sollicité cette année les compétences internes de notre CA pour nourrir les contenus de nos journées. Ceci renforce notre légitimité d'animation du réseau par la double compétence de professionnels de terrain et formateurs. Néanmoins, nous restons attentifs à la nécessité de renforcer notre CA par la présence d'accueillants.

6. Les questions qui nous préoccupent :

L'ouverture des maisons des 1000 jours est positive. Elles constituent une source non négligeable pour les nouveaux parents. Il nous semble indispensable que les LAEP se fassent connaître et travaillent en collaboration avec ces lieux dans le but de préserver la singularité et les missions de chacun. Nous invitons donc chaque lieu de se rapprocher sur leur territoire des projets mis en place.

Nous attendons la prochaine Convention d'Objectifs et de Gestion de la CNAF dont la mise en œuvre devrait débuter en 2023 en souhaitant qu'elle continue à donner priorité au soutien à la parentalité. Les L.A.E.P. ont été les précurseurs dans la valorisation des compétences parentales et, de façon plus globale, dans l'accompagnement à la parentalité. Ils ont une place singulière qu'il est de notre responsabilité de maintenir au regard d'un accompagnement bienveillant au « devenir parents ».

Globalement, une partie des LAEP retrouve du public mais tous ont perdu des familles qui ne reviennent pas. Certains parents refusent de porter des masques ou que leurs enfants soient en présence d'adultes masqués. La peur de la contamination demeure sans doute. La rupture de liens lors des fermetures a été impactante pour les familles les plus vulnérables sur le plan psychique. Par ailleurs, les adultes devenus parents en 2020 et 2021 sont devenus craintifs, pour certains, à l'idée de fréquenter des lieux vus comme « non obligatoires ». La tolérance des parents aux « petits rhumes » s'est réduite et les dissuade de fréquenter ces lieux collectifs. Les parents ne prennent pas le risque d'une contamination sur un lieu « non obligatoire » qui risque d'impacter ensuite l'accueil de leur enfant en mode de garde et, plus globalement, la vie de famille. Nous nous inquiétons du grand isolement de certaines familles apeurées par la pandémie et, en conséquence directe, du manque de socialisation des jeunes enfants et des familles avec les impacts qui apparaîtront, à moyen et long terme, sur l'intégration scolaire de ces enfants mais aussi sur la vie psychique de ces futurs adultes.

La socialisation, un des objectifs phares des LAEP, est mise à mal dans le type d'accueil que nous offrons aux familles actuellement. Le respect des gestes barrières venant impacter la relation aux autres, même si les effets d'habitude et les capacités d'adaptation diminuent peu à peu cet impact.

La diminution des jouets et des espaces mis à la disposition des enfants limite aussi leurs explorations et échanges et ce, pour la deuxième année consécutive.

Les temps conviviaux (café, gâteaux partagés, anniversaires...) sont limités voire interdits ce qui modifie l'aspect des lieux.

Comme l'an dernier, les demandes de thèmes qui nous sont faites dans nos journées régionales relèvent parfois du champ de la formation et nous encourageons les accueillants à accéder à la formation professionnelle continue. Nos journées de réseau constituent une action d'information et d'échanges autour des pratiques mais non de formation.

Enfin, nous vous alertons sur le manque d'attention à nos dossiers de demande d'adhésion. N'oubliez pas que nous sommes justes des bénévoles, certes à votre service, mais avec une disponibilité limitée. Vous nous feriez gagner un temps précieux en répondant à nos mails, en respectant les consignes d'envoi des dossiers (par courrier), en les adressant entier et non par étapes, en rendant précises vos demandes par mails afin de nous permettre de les traiter efficacement.

Remerciements

Nous remercions les financeurs qui ont soutenu notre réseau en 2021 : les Conseils Départementaux 54, 55 et 57 et 88 et les C.A.F. 54, 55, 57 et 88. Nous tenons à remercier encore cette année la ville de Pont-à-Mousson qui nous prête les locaux de notre siège social.

Nous remercions chaleureusement les lieux qui nous ont accueillis cette année en adaptant l'accueil aux conditions sanitaires car nous tenons à ces réunions en présentiel.

Nous remercions également l'association Portes Z 'Ouvertes sur l'appui logistique (photocopies).

Nous remercions enfin nos adhérents sans lesquels le réseau n'aurait pas de sens.